

STRUCTURES ET FINANCES

La structure des groupes financiers⁽¹⁾, leur importance relative, leur poids réel dans la vie économique est, selon une allégation répandue ou entretenue, domaine mystérieux et inaccessible, dont les lignes de parcours ne sont et ne peuvent être connues que des seuls dirigeants de ces groupes. Les chercheurs du Centre de Recherches et d'Information Socio-Politiques (C.R.I.S.P.) font ici la preuve qu'il est possible de percer cette matière réputée impénétrable.

L'enquête requérait du flair, ou si l'on veut parler de manière académique, des hypothèses de recherche suggérées par une longue familiarité avec la presse économique et financière, de Belgique et de l'étranger. Il fallait lire les rapports et bilans publiés par les sociétés, analyser les rapports annuels de la Commission bancaire, de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, etc., enfin et surtout dépouiller les annonces légales des sociétés dans les Annexes au « Moniteur ».

La première édition de *Morphologie*, parue au début de l'année 1962, et que Jean BOUVIER, l'éminent spécialiste de l'histoire financière, qualifiait d'« événement » (les *Annales*, 1963, t. 18, p. 1191-1202) avait été rapidement épuisée. La seconde édition, parue en décembre 1966, reprend pour l'essentiel le texte de la première. Elle a été mise à jour pour des raisons évidentes, en tenant compte des modifications survenues depuis dans ce secteur fondamental de la vie économique. Des concentrations nouvelles ont été opérées, des filiales ont été créées en commun par plusieurs groupes dont certains étrangers. L'intervention des groupes a diminué dans certains secteurs de l'industrie, elle s'est accrue parallèlement dans les services et dans le domaine de l'immobilier.

On trouvera dans cet ouvrage la description des quatorze principaux groupes financiers belges, Société Générale en tête, et de quelques autres. On notera, parmi les données nouvelles de la seconde édition, l'ascension du groupe Solvay-Janssen, l'effacement relatif du groupe de Launoit et la disparition de la Sofina de la liste des Quatorze Grands puisqu'elle fait désormais partie de la sphère d'influence de la Société Générale.

Qu'est-ce qu'une banque d'affaires, un holding, un groupe financier ? Les différences entre ces organismes ne tiennent pas à leur forme juridique mais à leur « type d'activité ». La banque d'affaires a

(1) *Morphologie des Groupes Financiers*, préface de Jean MEYNAUD, C.R.I.S.P., 2^e édit., Bruxelles, 1966.

« pour activité principale la création, le lancement et/ou le contrôle d'entreprises industrielles ou commerciales ». Le holding est une société dont l'actif se compose en tout ou en majeure partie d'actions d'autres sociétés et qui, dès lors, dirige, voire contrôle leur activité, tandis que le groupe financier est l'« ensemble des entreprises entre lesquelles il existe un lien quelconque (et par exemple, personnel) mais suffisamment fort et durable pour permettre une certaine politique économique commune » (p. 38-41). En dépit de la « démocratisation du capital », c'est-à-dire de l'émiettement des titres dans un très large public, malgré des assemblées obligatoires dites « générales », une minorité d'actionnaires, disposant d'un nombre restreint de parts, peut se réserver la direction d'une société financière ou industrielle. Elle peut, par le jeu complexe des participations directes, indirectes et croisées, s'assurer le contrôle de larges secteurs (industries, banques, assurances, etc.) de la vie économique du pays.

Ces éléments d'ordre théorique sont exposés avec une remarquable clarté dans les chapitres d'introduction (p. 37 à 69). La description de chacun des groupes, qui comprend un bref historique, la liste des principaux dirigeants et principalement l'énumération des participations de ces groupes dans les divers secteurs économiques de Belgique et de l'étranger, démonte la pratique concrète de ces mécanismes.

M. Jean Meynaud, professeur à l'Université de Montréal et Directeur à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, nous propose dans une préface substantielle les réflexions que ce livre lui inspire. Il s'interroge sur la prétendue démocratisation du capital, sur les rapports entre les technocrates et les représentants du capital (est-il exact, comme on a tendance à le faire croire, que ceux-ci s'inclineraient désormais devant ceux-là ?), sur la législation anti-trust qui vise en fait les seules pratiques commerciales sans atteindre les positions prépondérantes des oligarchies, sur l'efficacité éventuelle de la concentration financière dans la vie économique. Il consacre aussi un paragraphe important à opposer les schémas marxistes et néo-pluralistes sur l'évolution du système capitaliste (et particulièrement sur les rôles respectifs du capitalisme financier et industriel). Enfin, il s'attache au problème des relations entre la décision politique et le monde des affaires.

Nous savons aujourd'hui, par l'hommage qui lui est rendu en tête de l'édition de 1966, à qui l'on doit, pour l'essentiel, la première édition de *Morphologie*. L'étude de Jean-L. COLLIN, disparu en 1963, a été continuée, avec la même rigueur et la même probité, par le(s) chercheur(s) anonyme(s) du C.R.I.S.P. Qu'il(s) soi(en)t remercié(s) pour l'ampleur et la qualité du travail accompli.

CLIO.